

Colloque

Montréal, une ville à la mesure des femmes

21 septembre 2005

ATELIER F - La Ville, un milieu de vie pour les femmes

Synthèse de l'atelier

Présentations du matin

Présentation de Suzanne Laferrière : Les initiatives municipales pour faire de la Ville un milieu de vie pour les femmes : l'habitation et la revitalisation urbaine : faits saillants

Portrait de situation : 3 constats, 3 enjeux

Constat 1 : Un parc résidentiel en bon état...mais des besoins d'adaptation et de rénovation

- rénovation et mise aux normes : quartiers anciens, quartiers d'après-guerre, micro-zones - le lien avec les femmes est ici celui de la pauvreté ou de revenus plus faibles;
- adaptations : pour aînés (majorité de femmes), personnes avec handicaps, etc.

Constat 2 : Un marché immobilier en essor...mais un accès au logement et à la propriété de plus en plus difficile

- prix moyens 2000-2005 en forte croissance. Ex. unifamiliale de 173 000 \$ à 308 000 \$ (+78 %) condos de 120 000 \$ à 208 000 \$ (+73 %);
- impacts : une ville qui se consolide...mais une banlieue qui draine les jeunes et les jeunes familles; le marché se ferme aux premiers acheteurs et à des segments de la classe moyenne;
- loyers : taux d'inoccupation très bas (pénurie depuis 2001); depuis cette année, la situation semble s'améliorer mais pas dans le segment abordable (i.e. 1% de logements disponibles dans les loyers de 600 \$ ou moins);
- impacts : surpeuplement; détérioration (hyper-sélectivité des propriétaires à l'égard des familles, des familles monoparentales, des minorités visibles, des nouveaux arrivants, etc.).

Constat 3 : Une économie qui va bien...mais une pauvreté qui persiste

Taux d'effort : en 2001, un locataire sur cinq payait 50% et plus de son revenu pour ses frais de loyer.

Conséquences :

- itinérance : au-delà de la guerre des nombres (28 000, 15 000, 8 000, en 1997), crise dans les refuges;
- une demande sociale croissante (en partie liée au réseau de la santé) et ses pressions sur l'habitation : personnes âgées, personnes vulnérables (SDF, jeunes en difficulté, etc.) pour lesquelles la stabilité en logement est cruciale.

Habitation et revitalisation urbaine : Trois grands axes d'intervention

Axe 1 : Développement de logement sociaux et communautaires : Opération Solidarité 5000 logements

Opération Solidarité 5000 logements lancée en 2002. Objectif : en chantier avant la fin de 2005.

- visait familles, aînés et une opération SDF;
- projets soumis par organismes communautaires et OMHM;
- appuyés/validés par le milieu (pour assurer adéquation aux besoins);

Enjeux :

- distribution sur le territoire montréalais;
- intégration architecturale et sociale des projets;
- défis techniques et financiers (rareté de terrains, présence de contamination, coûts de construction à la hausse);

Résultats :

5025 (122 projets); se découpent en trois volets, selon la clientèle :

volet 1 - familles et personnes seules (représente 42% des logements réalisés);

volet 2 - aîné-e-s en légère perte d'autonomie (44 % des logements);

volet 3 - clientèles vulnérables (14% des logements).

Le volet 3 a dépassé ses objectifs initiaux (qui étaient de 500 logements) : au total, ce sont 741 logements pour clientèles itinérantes ou vulnérables qui sont produits dans ce volet.

La part des femmes est importante dans chacun d'eux :

volet 1 : les femmes « soutien financier » représentent environ les 2/3 des ménages (ceci inclut femmes en couple, ou monoparentales, ou seules);

volet 2 : très forte majorité de femmes (estimation : 75-80%);

volet 3 : 25 projets sur 30 sont, soit pour des clientèles uniquement de femmes, soit mixtes. En termes de nombre de logements, les logements occupés par des femmes représentent environ 42% des logements produits.

Axe 2 : Développement de logements privés et aide à l'accèsion à la propriété

Plusieurs objectifs, dont :

- consolider les quartiers visés (i.e. en difficulté, ou avec zones déstructurées);
- favoriser la mixité sociale et encourager l'accès à la propriété;
- aider plus particulièrement le segment abordable du marché (expliquer cumul des programmes).

Programmes :

- Aide à la construction de nouveaux logements locatifs ou en copropriété (ceci peut se faire sous forme de construction, recyclage de bâtiments non résidentiels, démolition et reconstruction d'immeubles désuets) :
 - résultats : 6700 nouveaux logements (2002-2005) dont 48 % abordables.
(Pas de données sur les clientèles rejointes, mais impact positif sur les quartiers touchés puisque plusieurs projets ont permis d'éliminer des terrains vacants, des immeubles barricadés ou diverses nuisances; donc impact sur sentiment de sécurité);
- Aide à l'accèsion à la propriété : aide financière aux accédants à la propriété (« nouveaux acheteurs »), pour des propriétés abordables :
 - résultats en 18 mois : aide à 1500 ménages, dont une légère sur-représentation de femmes (analyse des dossiers des ménages à un adulte et des personnes seules).

Axe 3 : Aide à la rénovation des logements existants

Rénovations : impacts sur l'habitabilité des logements, donc santé mentale et physique, enracinement dans un milieu, sentiment de sécurité (etc.) :

- résultats : plus de 23 000 logements touchés, principalement dans les quartiers à revitaliser.

Présentation de France Bourgault : Expérience de revitalisation dans le quartier Sainte-Marie et sur la déclaration citoyenne des femmes de Sainte-Marie.

Le Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF) est un centre de femmes situé dans l'arrondissement Sainte-Marie qui existe depuis 33 ans. Les objectifs du CÉAF

sont de briser l'isolement des femmes, de développer leur autonomie affective, sociale et économique et de susciter leur implication dans leur milieu. Pour ce faire, trois volets sont offerts : les services (consultation à court terme, références, halte-garderie, etc.), les activités éducatives (autodéfense, théâtre, groupes de soutien, bien manger à petits prix, etc.) et les actions collectives (comité journal, 8 mars, comité d'action locale, etc.).

Deux démarches de revitalisation

Dans le quartier Sainte-Marie, il existe deux démarches de revitalisation. Depuis 2001, la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) a lancé avec des résidentEs, des groupes communautaires, des institutions et des entreprises, une démarche de revitalisation locale qui s'appelle *Sainte-Marie en action!* dont les objectifs sont d'améliorer les conditions et la qualité de vie dans le quartier et de permettre aux résidentEs de participer à la vie sociale, économique, politique et culturelle. Le CÉAF s'est impliqué dès le départ dans cette démarche initiée par le milieu.

En 2003, le quartier Sainte-Marie a été désigné pour mettre en œuvre un projet pilote de revitalisation urbaine intégrée - la RUI - sous le leadership de l'arrondissement.

Les femmes du CÉAF se sont inquiétées de la transformation rapide de leur quartier et de la place qu'elles allaient occuper dans ce dossier. Oui pour la revitalisation, mais quelle forme allait-elle prendre surtout que les femmes sont presque toujours absentes ou invisibles à tout niveau de décision ayant trait au développement social et économique du quartier de même qu'au plan de l'aménagement. Le regain résidentiel et la construction de condos allaient-ils entraîner le départ des familles établies depuis longtemps dans Sainte-Marie, faire augmenter les prix des loyers ou changer l'aspect du quartier?

Un comité d'action locale fut mis sur pied avec l'objectif de parler de revitalisation urbaine du point de vue des femmes. Elles se sont demandé ce que voulait dire un quartier où il fait bon vivre en tant que femmes. Après un an de travail de réflexion et d'échanges, elles ont élaboré la *Déclaration citoyenne des femmes de Sainte-Marie*. Par cette Déclaration, les femmes veulent contribuer à ce que des choix plus équitables envers les femmes soient pris en matière de planification urbaine, de sécurité, de mobilité et d'aménagement; elles veulent diminuer les exclusions et les discriminations et favoriser une plus grande participation des femmes au développement local. Repenser la ville d'un point de vue des femmes permet à toute la population d'être gagnante : hommes - femmes - jeunes - aînéEs.

Voici quelques exemples d'éléments contenus dans la *Déclaration* :

- Concernant le logement et l'aménagement, que des mesures soient mises en place pour favoriser la mixité sociale; que la population à faible revenu n'ait pas à déboursier plus de 25 % de ses revenus pour un loyer, que le développement et l'aménagement favorisent une animation conviviale et sécuritaire des espaces publics et privés.
- Concernant la mobilité : que l'on adopte les transports en commun aux besoins des femmes (horaire desserte, confort, poussette, etc.), l'amélioration de la sécurité des transports publics selon les principes de sécurité.
- En termes de sécurité : que l'aménagement du quartier soit révisé selon les principes de sécurité urbaine.
- En termes de développement social et économique : que l'on augmente le nombre et la qualité des services de proximité, notamment ceux relatifs à l'alimentation.
- Concernant la vie communautaire : que l'on favorise la présence des femmes aux différents lieux décisionnels qui concernent le développement social et économique du quartier, etc.

L'intervention du Comité d'action locale

Pour faire connaître la *Déclaration citoyenne des femmes de Sainte-Marie*, les membres du Comité d'action locale participèrent, en 2004, à la fête de quartier *Sainte-Marie en fête* où la *Déclaration citoyenne* est lue et distribuée aux résidentEs du quartier. À cette occasion, on récolte des signatures d'appui à la *Déclaration*.

Elles vont également la présenter au maire de l'arrondissement, M. Martin Lemay.

En avril et mai 2005, elles font des opérations porte à porte pour rencontrer les résidentEs afin de faire connaître le contenu de la *Déclaration* et recueillir leur appui.

En parallèle, on assiste à la mise en place des nouvelles structures municipales. Comment vont s'articuler les nouveaux pouvoirs octroyés aux arrondissements ? Comment s'assurer de la prise en compte de la réalité des femmes dans le développement de l'arrondissement en lien avec le projet de revitalisation ? Pour mieux s'outiller en vue d'intervenir et d'influencer la planification du développement du quartier, les membres du Comité d'action locale reçoivent une formation sur les structures de la nouvelle ville et les pouvoirs de l'arrondissement.

Intervention théâtrale à partir de la Déclaration

Dès septembre 2004, une équipe de femmes crée un projet théâtral qui prolonge la réflexion provoquée par la *Déclaration citoyenne*. *Il était une fois mon quartier*, titre de l'intervention théâtrale, fut présenté cinq fois. Une animation a suivi la présentation au Café coopératif Touski et à l'Écho des femmes de la Petite-Patrie.

L'action se poursuit!

Pour 2005-2006, les membres du Comité d'action locale poursuivent leur action :

- faire connaître et appuyer la Déclaration citoyenne des femmes de Sainte-Marie chez les résidantEs, les groupes communautaires et les institutions
- suivi et participation des Conseils d'arrondissement
- participation et prise de paroles aux rencontres de consultations sur la revitalisation.

Pour terminer, les femmes, membres du Comité d'action locale, sont heureuses de participer à ce colloque qui pose les premiers jalons d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes. Cet événement s'inscrit dans le continuum de leur action.

Présentation de Martin-Pierre Nombré : Les approches intégrées de développement social

Introduction

Mes propos se basent sur le colloque que le Forum régional sur le développement social a organisé les 15 et 16 mars 2005. Je tenterai ensuite de soumettre à votre réflexion des idées pour que les approches qui sont appelées à se multiplier tiennent compte des femmes. Ma présentation se fera en huit points :

1. De quoi parle-t-on quand on parle d'approche intégrée en développement social urbain?
2. Les différentes approches en développement social urbain
3. Que vise-t-on exactement ? Que cherche-t-on à améliorer ?
4. Pourquoi préconise-t-on maintenant une approche intégrée?
5. Les défis des ces approches
6. La participation des femmes.

1. De quoi parle-t-on quand on parle d'approche intégrée en développement social urbain?

D'entrée de jeu, je dirais que les approches en développement social urbain sont des interventions conduites à la fois par le secteur public et communautaire. Elles se caractérisent par une action concertée pour influencer sur les conditions de vie et obtenir ainsi des améliorations simultanées sur plusieurs plans.

L'expression « approche intégrée de développement social urbain » est relativement nouvelle à la Ville de Montréal. Le contrat de Ville de janvier 2003 mentionne l'approche territoriale intégrée pour les zones prioritaires d'intervention. Le plan d'urbanisme fait aussi une place pour une stratégie de revitalisation urbaine intégrée. En mai 2004, la Ville produit un plan d'action en développement social urbain, avec, en sous titre, l'expression complète « *Pour des approches intégrées de développement social urbain* ».

Cette notion a toutefois une plus longue histoire ailleurs. En France, depuis une vingtaine d'années, la notion de développement social urbain réfère à des interventions dans des quartiers défavorisés.

Du côté gouvernemental, dans la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, on retrouve trois paragraphes qui apportent des dimensions essentielles aux approches intégrées :

« Art.10.2 Favoriser une approche centrée sur la prise en charge par le milieu et l'intégration du développement économique et social;

Art. 12.1 Faire en sorte que les politiques et mesures... soient complémentaires et cohérentes;

Art. 12.3 Soutenir de manière durable, aux niveaux régional et local, l'innovation et l'adaptation des programmes et des services, développer la concertation et la collaboration et prévoir un processus de diffusion des expériences innovatrices réalisées; »

Le plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale estime que pour favoriser l'engagement de l'ensemble de la société, *le développement d'une approche intégrée s'avère un enjeu important*. L'approche intégrée apparaît ainsi comme un gage d'innovation et d'efficacité collective.

Comme nous venons de le voir, les approches intégrées contiennent quelques éléments clés : d'abord un **territoire**, ensuite la **concertation**, la **participation** à l'enrichissement collectif, l'**intersectorialité**, l'**empowerment** (amélioration de la capacité d'agir des collectivités et des individus) et finalement, la **synergie** entre le développement économique et le développement social.

2. Les différentes approches

Malgré la diversité que l'on retrouve dans les différentes expériences d'approche intégrée, il est facile de distinguer deux grands groupes :

- les approches thématiques. Des démarches de planification stratégique se qualifient parfois d'intégrées en ce qu'elles mobilisent de multiples partenaires du milieu, par exemple dans le domaine de la sécurité ou de la santé;
- les approches territoriales. Le deuxième groupe comprend les expériences de mobilisation multipartenaires pour le redéveloppement, la régénération et la revitalisation de certains quartiers. Habituellement, l'approche intégrée a d'emblée une dimension territoriale. On peut introduire des différences dans ce groupe, selon l'instigateur ou le promoteur principal de l'expérience.

3. Que vise-t-on exactement ? Que cherche-t-on à améliorer ?

Les approches intégrées de développement social urbain, dans la mesure où elles sont centrées sur la lutte à la pauvreté, visent deux objectifs bien distincts mais souvent confondus :

- la revitalisation des quartiers pauvres par rapport aux autres
- la sortie des personnes de la pauvreté.

Mais attention, le quartier peut devenir statistiquement moins pauvre si les pauvres qui y vivent améliorent réellement leur sort individuel ou encore si la part des pauvres diminue parce que des pauvres partent ou parce que d'autres groupes moins pauvres arrivent.

En améliorant les services et le cadre de vie, les approches intégrées de développement social urbain augmentent aussi l'attrait des quartiers pour des catégories de ménages moins pauvres.

Il y a que le succès soit évalué en prenant simultanément en compte les changements de situation des personnes (femmes, jeunes, hommes) présentes dans le quartier au début de l'intervention et les changements de leur position relative du quartier.

4. Pourquoi préconise-t-on maintenant une approche intégrée?

Pourquoi préconise-t-on maintenant une approche intégrée ? Parce que l'action publique, n'étant pas perçue comme étant efficace dans les zones de pauvreté, il devient donc impératif de trouver d'autres façons d'intervenir.

Au-delà de l'efficacité de l'action gouvernementale, on pense que :

- L'efficacité des actions dans un secteur dépend de ce qui se passe dans d'autres secteurs. Même si l'on n'a pas de portrait d'ensemble des interactions entre les secteurs, certaines relations sont bien connues, telles l'importance de l'état de santé (de l'alimentation, en particulier, sur les comportements à l'école, par exemple).
- Il est important d'agir sur le cadre de vie, les conditions de vie et la composition sociale d'un quartier parce qu'il existerait des effets de milieu. Les effets de la qualité physique du milieu - notamment de la qualité des logements - sur la santé sont documentés.
- En concentrant les interventions, notamment les investissements publics sur de courtes périodes et dans des zones limitées, on redresserait plus facilement la trajectoire d'un quartier.
- Enfin, en travaillant sur une petite échelle (quelques îlots, unité de voisinage ou petit quartier), il serait plus facile d'amener un décroisement de l'action publique et de se défaire de *l'effet silo*.

Aussi, depuis les années '80, nous assistons à un bouleversement important. Les changements observés sont de nature profonde et affectent de façon durable les administrations publiques. Ces changements économiques, sociaux, technologiques, politiques et environnementaux obligent à prendre un virage dans la manière de gérer l'administration publique afin de produire des résultats. En effet, plusieurs changements sont survenus dans le monde et au Québec, ces vingt-cinq dernières années : une crise de l'État-providence, une révolution informationnelle, la

globalisation de l'économie, la transformation du marché du travail, la montée des libertés individuelles et l'approfondissement des inégalités sociales. Ces changements amènent, selon l'avis de plusieurs, la nécessité pour l'administration publique d'amorcer un virage pour s'adapter à la situation nouvelle.

5. Les défis de ces approches

Les défis sont nombreux. Le premier défi de taille est celui de l'**intersectorialité**. La concertation de tous ces intervenants publics est parfois plus difficile à réaliser que celle de tous les groupes communautaires.

Un deuxième défi est celui du **temps**, celui de la durée des interventions. Quand les intervenants publics décident de réinvestir dans un quartier, ils attendent des résultats rapides. Les effets d'interventions physiques peuvent être visibles rapidement. Il n'en va pas de même pour l'évolution des comportements. Le développement social urbain exige du temps.

Le choix et la **délimitation des territoires** qui font l'objet d'expériences sont lourds de conséquences sur les possibilités d'atteindre simultanément les différents objectifs. Certaines délimitations vont faciliter la réalisation d'un objectif et compliquer l'atteinte d'autres objectifs. Par exemple, un petit territoire se prête bien à la réalisation d'interventions physiques, mais n'est pas forcément approprié pour le renforcement des réseaux de personnes ou de groupes.

Les approches intégrées de développement social urbain veulent **mobiliser des partenaires** dans toutes les sphères de la société. Les expériences montrent que la tâche est parfois ardue, en particulier du côté privé. Aussi, étant donné que le développement social urbain vise l'*empowerment* des personnes, les citoyens, les citoyennes ordinaires doivent être mobilisé-e-s directement et pas seulement par l'intermédiaire d'associations ou de groupes. Dans les faits, leur participation est souvent timide et parfois difficile.

Les approches intégrées interpellent le rôle des **élus et des élues** au plan local. Les acteurs attendent de leurs représentant-e-s qu'ils occupent un rôle de facilitateur.

Enfin, il faut développer une **capacité d'apprentissage collective**. Ces expériences sont innovatrices. Chaque milieu a ses caractéristiques propres. Ceux qui contribuent à ces expériences peuvent sans doute beaucoup apprendre les uns des autres. Les approches intégrées se construisent en fonction de la situation locale.

6. La participation des femmes dans les projets d'approches intégrées

Comme nous venons de le voir, les approches intégrées en développement social sont complexes et risquent de se faire sans tenir compte de la situation des femmes. Voilà pourquoi, nous allons tenter dans les lignes qui suivent de proposer quelques idées pour prendre en compte la situation des femmes dans ces démarches. Ainsi, je soumetts à votre réflexion trois propositions :

Créer un comité consultatif de femmes dans chaque arrondissement, à l'image des comités consultatifs d'urbanisme et qui aura pour mandat de voir à ce que les projets dans les arrondissements améliorent la vie des femmes;

- Avant d'implanter les projets d'approches intégrées, prendre les mesures suivantes¹ :
 - se familiariser avec les relations hommes-femmes et la répartition du travail, de la richesse et des opportunités entre les hommes et les femmes.
 - comprendre l'environnement. Inclure les activités familiales et le travail communautaire dans le profil du travail. Reconnaître les apports des femmes et des hommes à l'économie, à la famille et à la communauté, au quartier.
 - consulter les femmes - à titre individuel, les organismes des femmes et les spécialistes en question touchant les femmes.
 - déterminer les obstacles (sociaux, économiques, juridiques et politiques) à la participation et à la productivité des femmes.
 - se familiariser avec les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes et trouver des moyens de satisfaire les deux.
 - examiner les répercussions différentes que pourra avoir l'initiative sur les hommes et sur les femmes et déterminer les conséquences à prendre en considération.
 - établir des données de référence en s'assurant de disposer de données différenciées selon le sexe.
 - choisir des cibles mesurables, élaborer des indicateurs et définir les résultats escomptés pour chacun des groupes.
 - définir les risques prévus, y compris l'effet de boomerang et élaborer des stratégies pour les minimiser.

Sur un autre registre la Ville pourra :

Éliminer les barrières à la participation en proposant des opportunités autour de la vie des femmes (améliorer les conditions de vie, de sécurité, de transport, etc.) soit :

- prendre en compte dans tous les projets de développement la mise en place de services de base, d'infrastructures et d'équipements collectifs,
- faciliter l'accès (culturel, temporel et monétaire) aux services sociaux et culturels de la Ville,
- améliorer la sécurité,
- soutenir des lieux de socialisation pour lutter contre l'isolement,
- faciliter l'implantation de lieux et de services offrant des aliments à coûts abordables (ex tenir compte dans le zonage la possibilité d'implanter des alimentations, autobus communautaires pour faire les achats).

¹ Référence : Politique de l'ACDI en matière d'intégration de la femme au développement et d'égalité des sexes, 1995

DISCUSSION 1 - Environnement, habitat et services de proximité

La discussion a presque exclusivement porté sur la question du logement, à savoir :

- Pourquoi ne retrouve-t-on que 42 logements de l'opération 5000 logements sur le Plateau? Pourquoi n'y a-t-il pas de logements pour femmes, d'incitatifs pour la famille, etc.?

R : L'accent a été mis sur la construction neuve. C'est aussi une question de pénurie d'immeubles et de terrains libres dans cette zone. Ils ont travaillé à faire des logements près de ce quartier. Aussi, le syndrome « pas dans ma cour » où les craintes des voisins apparaissent au niveau de l'architecture et de la clientèle (exemple : l'incendie criminel dans le Sud-Ouest à la maison de transition pour jeunes). Contraintes également au niveau des coûts et des ressources des réseaux partenaires, difficulté de construire des multi-chambres.

- Revitalisation LAVO : beau projet qui va très bien mais déception face au programme de subventions pour l'acquisition d'une première demeure : les acheteurs ne s'en servent pas (n'y ont pas droit) donc, cible non atteinte. Même avec les programmes d'aide, plusieurs n'ont tout simplement pas les moyens. Aussi, plusieurs n'ont pas les outils nécessaires pour devenir propriétaires. Nouveaux programmes ciblent une classe moyenne serrée qui ne peut se le permettre, le marché ayant beaucoup augmenté. Des efforts supplémentaires sont nécessaires au point de vue de la publicité des programmes et aussi tenter des programmes expérimentaux pour les revenus 40 000 \$ - 50 000 \$. Il faut travailler à partir de la base, par le communautaire. On ne parachute pas des gens dans du neuf, ça prend des connaissances de base pour être proprio.

PRIORITÉS - MESSAGES PRIORITAIRES

Habitation :

- C'est beau l'accession au logement, mais dans le Centre-Sud, on vise un maximum de 25% du revenu consacré au logement;
- Ce n'est pas seulement une question d'accessibilité, c'est un ensemble de facteurs importants, il faut se rapprocher des élus, parler des besoins et établir une liste de priorités;
- Il existe un nouvel outil : la *Charte des droits et responsabilités du citoyen*. La Ville prend des engagements au point de vue vie économique et social. On peut se servir de la Charte lorsque les droits ne sont pas respectés.
- Dans une revitalisation urbaine, les professionnels arrivent et savent où ils s'en vont. Possibilité de créer un comité de femmes par quartier pour analyser ces projets ?
- Beaucoup ne se sentent pas outillés et ont le pouvoir pour aller faire valoir leurs besoins. Mais il faut prendre la parole, c'est comme ça qu'on fait changer les choses! Exemple : la *Déclaration citoyenne des femmes de Centre-Sud* est un outil pour prendre la parole, qui mène à l'action.

Circulation : enfants - personnes âgées - avec handicaps, s'assurer qu'il y ait des aménagements augmentant la sécurité.

Présentations de l'après-midi

Présentation de Sylvie Tremblay : Les initiatives municipales en matière de sécurité et de transport

Depuis près de 15 ans, la Ville de Montréal a développé une réflexion importante sur la sécurité urbaine particulièrement sous l'angle des femmes. En effet, leur vécu dans l'espace public diffère de celui des hommes. Le sentiment de confiance ou de peur que vit chacune d'elles tout au long de leur vie, lors de leurs déplacements et de leurs rencontres est en équilibre précaire et dépend de leur vécu.

Statistiquement moins fortunée, la femme, immigrante ou non, travaillant tard ou tôt le matin sera encline à élever ses enfants quelques années dans son quartier. La distance de ses déplacements, avec ou sans voiture, sera donc variable tout au cours de sa vie mais ses déplacements seront sans doute plus nombreux à pied et en transport collectif. Que pouvons-nous faire comme municipalité et fonctionnaire pour que leur expérience de la Ville soit enrichissante au quotidien, le jour comme le soir ?

Guide d'aménagement pour un environnement sécuritaire

Dans notre boîte à outils, il y a surtout le « *Guide d'aménagement pour un environnement sécuritaire* », réalisé en 2002, dans le cadre des activités du programme Femmes et Ville de la Ville de Montréal, sous la gouverne de Mme Anne Michault. Ce guide, au dire du Maire Gérald Tremblay en préface, est une étape importante dans l'élaboration d'une politique municipale d'aménagement sécuritaire. En effet, il est essentiel que tous les intervenants, responsables des projets d'aménagement, soient sensibilisés à l'impact de leurs interventions sur l'environnement physique en regard de la prévention des actes criminels. C'est pourquoi des journées de formations ont été organisées en 2003 pour les professionnels des services centraux et des arrondissements.

Le guide propose six principes de base pour réaliser un environnement urbain sécuritaire :

1. *Savoir où l'on est et où l'on va* : La signalisation
2. *Voir et être vu* : L'éclairage, les cachettes, le champ de vision, les déplacements prévisibles
3. *Entendre et être entendu* : L'affluence et la fréquentation des lieux
4. *Pouvoir s'échapper et obtenir du secours* : La surveillance informelle et l'accès à l'aide
5. *Vivre dans un environnement propre et accueillant* : L'aménagement et l'entretien des lieux
6. *Agir ensemble* : La participation de la communauté, les marches exploratoires, la mobilisation du milieu, l'appropriation des lieux publics par la population

L'intégration des principes au quotidien

La marche exploratoire demeure la méthode de travail la plus efficace pour évaluer, à partir de la base, la sécurité de tout espace public ou privé et les plans de

réaménagement avant la réalisation des projets. Cette méthode de travail a été utilisée lors du réaménagement du métro Rosemont avec la STM. Plus récemment, dans le cadre des études sur le réaménagement du square Viger et le déménagement prochain des services centraux, deux marches exploratoires ont été organisées par les chargés de projets avec Tandem Montréal.

Les problèmes les plus souvent décriés par les participants sont ceux reliés au manque d'éclairage, à la présence de cachettes en partie aux plantations, à l'isolement des lieux et au danger lié aux traverses piétonnes non protégées.

Le concept de réaménagement du square Viger, retenu par le Conseil d'arrondissement de Ville-Marie, comprendra entre autres le démantèlement des murs de béton et des clôtures qui enclavent le square et la mise à niveau du square, dans la mesure du possible, pour permettre une plus grande fréquentation, même en soirée, de la nouvelle population du faubourg Québec. Les travaux commenceront cet automne dans la partie la plus à l'est, qui sera d'ailleurs dédiée aux jeunes enfants.

Il est souvent évoqué qu'un processus de révision des projets publics devrait être mis sur pied à l'interne pour évaluer l'à-propos des aménagements proposés en regard des problèmes d'insécurité des femmes et d'accessibilité universelle.

Par ailleurs, d'autres programmes ou méthodes de travail sont utilisés pour améliorer la sécurité de la population en général. Le programme « *Travaux d'infrastructures Canada Québec* » (TICQ) a permis, depuis 2004, de remplacer 7200 luminaires vétustes et 800 fûts sur le territoire de l'ancien Montréal, particulièrement en milieu résidentiel et sur les artères commerciales, avec un budget de 14 M\$.

Le plan *Lumière du Vieux-Montréal*, réalisé à 60 % depuis 10 ans, a grandement amélioré le sentiment de sécurité des résidents et des touristes, particulièrement en saison hivernale, tout en mettant en valeur le patrimoine architectural du quartier historique. Ce nouveau cadre de vie attrayant a entraîné un changement important de fréquentation avec l'implantation simultanée de plusieurs hôtels.

Les programmes de mise aux normes des feux et de gestion dynamique en cours de réalisation permettent de normaliser le temps de passage pour accommoder le phénomène de vieillissement de la population et, par le fait même, les personnes à mobilité réduite, y compris les femmes avec de jeunes enfants.

En 2004, les programmes de rénovation des structures ont été l'occasion d'éliminer les cachettes et d'améliorer l'éclairage des tunnels Chabanel et Atwater.

Enfin, le projet le plus significatif, présentement en chantier, est sans aucun doute celui du démantèlement de l'échangeur Parc/des Pins. La nouvelle géométrie d'un boulevard au niveau du sol permettra une réappropriation du flanc Est du Mont-Royal par les piétons et les cyclistes dont le cadre de vie et les déplacements deviendront plus attrayants et sécuritaires avec les traverses sécurisées et le prolongement du lien cyclable entre le plateau Mont-Royal et Milton Park qui sera assuré via le parc Jeanne-Mance agrandi jusqu'à l'avenue des Pins.

*Note : Ce texte était accompagné d'une présentation PowerPoint illustrant les projets.

Présentation de Sophie Paquin : Témoignage sur un projet-pilote d'aménagement sécuritaire

Programme de formation pour l'aménagement sécuritaire : appliqué aux projets d'aménagement. Projet-pilote en association avec l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie.

Buts :

1. développer et tester une ébauche de démarche (est-elle complète, flexible, exportable à tout le territoire de la Ville de Montréal ?)
2. ne pas augmenter la charge de travail des professionnels en place dans les arrondissements
3. se préoccuper de l'accessibilité universelle (mobilité réduite)
4. monter un comité interne et externe en charge du projet.

Trois façons de choisir un site :

1. suite à un événement malheureux
2. lorsqu'un service municipal réaménage un site
3. projet de promoteurs privés ou projet public où, quoique conforme aux normes, il y a possibilité d'au moins suggérer l'aménagement sécuritaire.

Principales étapes :

1. mobilisation : comité interne et externe pour la gestion du projet et la consultation des citoyens
2. formation et information : information sur les données, formation
3. diagnostic : en concertation, sécurité (marche exploratoire, base de plan)
4. construction : voir au respect des plans et devis
5. évaluation en continue : évaluation du processus, a-t-on bien réussi ?

Recommandations

1. formation essentielle, devrait être continue, rejoindre les travaux publics et l'urbanisme, pas seulement le développement social
2. suivi crucial
3. consultation des femmes : comment s'assurer de les consulter et en assez grand nombre.

Présentation de Leona Heilig (tirée de ses notes personnelles) : La sécurité des femmes en milieu urbain

Le sentiment de sécurité chez les femmes

- Un grand nombre de femmes ne se sentent pas en sécurité le soir même dans leur propre quartier. Elles ont peur de sortir le soir, elles ont peur de prendre le métro ou l'autobus et elles ont souvent peur des chauffeurs de taxi.
- Le sentiment d'insécurité chez les femmes n'est pas nécessairement directement lié au taux de crime dans la ville.
- Le sentiment de sécurité fait en sorte que les femmes s'empêchent souvent de sortir le soir, de suivre des cours, d'assister à des réunions, de voir des films ou des spectacles.
- La peur de la violence pose une limite à la participation des femmes dans la vie de leur ville.

LE TRANSPORT EN COMMUN

- La majorité des femmes utilisent le transport en commun.
- La majorité des utilisatrices du transport en commun sont des femmes.
- La majorité des pauvres à Montréal sont des femmes.
- L'isolement contribue à la vulnérabilité des femmes.

Le sentiment de sécurité

- Beaucoup de femmes ont peur lorsqu'elles prennent le métro ou l'autobus, ou elles s'empêchent de les prendre
- En autodéfense, nous entendons beaucoup d'histoires d'agressions qui se sont passées dans le transport en commun, surtout des jeunes femmes, et surtout des histoires d'harcèlement ou de vol
- Les femmes se sentent isolées dans le métro, surtout la nuit. Il n'y a pas de sortie dans le wagon
- Les chauffeurs n'interviennent pas toujours quand il y a une situation difficile, et nous avons l'impression qu'ils et elles ne sont pas assez outillés.

L'accessibilité physique

- Le métro n'est pas accessible aux personnes ayant des limitations physiques
- L'accessibilité est difficile pour les femmes âgées : dans le métro, à cause du manque d'escaliers mobiles, et dans les nouveaux autobus, à cause des marches situées à l'arrière
- L'accessibilité est difficile avec une poussette
- Les femmes dans les quartiers à l'est et à l'ouest de la ville trouvent qu'il n'y a pas assez de transport. Exemple : l'axe nord/sud à Pointe-aux-Trembles
- Ceci a un effet négatif sur le développement économique d'un quartier, car les femmes disent prendre le transport pour magasiner dans un autre quartier.

L'accessibilité financière

- Les augmentations de tarifs présentent un problème important pour les femmes
- Les femmes se privent de sortir à cause du coût, ou elles marchent au lieu de prendre le transport, ce qui peut augmenter leur sentiment d'insécurité
- Les centres de femmes donnent des billets d'autobus aux femmes

Le service *Entre deux arrêts*

- Il s'agit d'un très bon service qui a pour but d'aider les femmes à se sentir en sécurité quand elles descendent de l'autobus le soir
- Le service est permanent chez la STM, mais il y existe toujours certains problèmes au niveau de la promotion et du suivi
- Il n'y a jamais eu de suivi. On ignore combien de femmes utilisent le service, combien de chauffeurs répondent de façon positive, si le service est connu et compris parmi les chauffeurs et le public en général
- Il n'y a pas assez d'appui du service parmi les chauffeurs d'autobus. Les autocollants et les affiches disparaissent ; certains chauffeurs refusent, des fois de façon impolie, de laisser les femmes sortir entre deux arrêts
- Les femmes ne donnent pas de feedback, soit positive ou négative. Les femmes peuvent se plaindre quand un chauffeur refuse pour des raisons autres que la circulation

Le milieu urbain, hormis le transport

- Les femmes ont toujours peur de sortir seules le soir
- Certains aménagements inspirent un sentiment d'insécurité : le manque de lampadaires (surtout sur les pistes cyclables), des téléphones publics brisés

RECOMMANDATIONS

Pour la Ville de Montréal

Que la ville assure un tarif de transport réduit pour les personnes à faible revenu
Que la ville offre des cours d'autodéfense pour femmes à faible prix

Pour la STM

Que la STM fasse un suivi et une meilleure promotion du service *Entre deux arrêts*
Que les chauffeurs soient mieux outillés à intervenir dans des situations d'agression

Pour les femmes et les groupes de femmes

Que les femmes donnent du feedback à la STM au sujet du service *Entre deux arrêts*, et qu'elles expriment comment le service les aide à se sentir plus en sécurité

DISCUSSION - COMMENTAIRES SUR LES THÈMES

- L'accessibilité au transport en commun rejoint d'autres objectifs.
- Financement : la Ville demande (ex. : TANDEM) de faire de l'économie sociale, ce qui nous laisse moins de temps pour donner des services. Donc : Que la Ville s'engage à fournir 2\$ par citoyen pour TANDEM.
- Important de faire un suivi du service *Entre deux arrêts*.
- Ligne et suivi des plaintes et analyse différenciée.
- La Ville de Laval a lancé un programme conjointement avec COMMUNAUTO, il serait intéressant de regarder cela pour Montréal.
- Voir aux besoins spécifiques pour personnes à mobilité réduite et jeunes enfants.
- Wagon exclusif réservé aux femmes comme à Toronto? Pas vraiment, a été envisagé mais risquerait d'augmenter l'isolement.
- Plus grande participation des femmes.
- Au square Viger : protéger les œuvres d'art et travailler sur la perception des itinérants.

CONDITIONS GAGNANTES ET PRIORITÉS

Après discussion, les personnes présentes ont statué qu'il y avait 6 thèmes qui ressortaient de l'exercice : l'analyse différenciée, l'approche intégrée, le rôle du Conseil des Montréalaises, l'aménagement sécuritaire, l'habitation et le transport.

Les trois premiers thèmes apparaissant globalement, donc pouvant ressortir des autres ateliers, les membres ont fait ressortir l'idée de trois **conditions gagnantes**:

1. intégration de l'analyse différenciée de façon transversale et offrir la formation nécessaire ;
2. prise en compte des besoins des femmes et participation des citoyennes dans les approches intégrées en développement social ;
3. renforcement du rôle de vigie et de suivi du Conseil des Montréalaises (ce qui implique d'y affecter les ressources nécessaires).

Les membres de l'atelier ont retenu comme **priorités** les trois propositions suivantes :

1. que les arrondissements et services municipaux concernés soient tenus de tenir compte des règles d'aménagement sécuritaires pour tout projet d'aménagement significatif public et privé (ex. : construction de nouveaux immeubles, espaces publics, etc.) ;
2. que soient poursuivis, bonifiés et adaptés aux besoins des femmes et des familles, les programmes d'habitation (s'il y a lieu faire les revendications nécessaires auprès du gouvernement du Québec) ;
3. s'assurer que la Société de transport de Montréal offre une desserte de transport adéquate (i.e. adaptée aux besoins évolutifs des femmes, des quartiers, etc.)
Que le transport offert soit sécuritaire et accessible physiquement et financièrement.

ANNEXE

Liste des personnes-ressources

- Animatrice : Madame Hélène Bohémier
- Personnes-ressources : Madame Suzanne Laferrière
Madame France Bourgault
Monsieur Martin-Pierre Nombré
Madame Sylvie Tremblay
Madame Sophie Paquin
Madame Léona Heilig
- Secrétaire d'atelier : Monsieur Jean-François Lesage